

CONTRE LA BAISSSE GENERALE DES SALAIRES À PÔLE EMPLOI !

Mobilisons-NOUS le 29 septembre !

Les discussions ne suffisent plus, les négociations patinent, la direction cherche à gagner du temps en repoussant les échéances. **Nous appelons les personnels de Pôle emploi à défendre leur pouvoir d'achat en rejoignant la grève et la mobilisation le 29 septembre prochain. Sans mobilisation massive de toutes et tous, c'est une diminution de plus de 3 % de nos salaires réels qui sera imposée par le directeur général d'ici fin de l'année.**



- 1,5% d'augmentation au 1^{er} juillet 2022 (soit 0,75% sur l'année) et une vague promesse de 1% supplémentaire en 2023 (uniquement si les syndicats entérinent l'accord NAO proposé par la direction) sont une aumône et un chantage inacceptable dans un contexte où l'inflation dépasse déjà les 6%.
- Augmenter les tickets restaurant de 38 centimes (dont 15 payés par le salarié) ne réglera pas le problème de l'explosion des coûts notamment ceux des achats de première nécessité (courses quotidiennes, chauffage, carburant..).
- Proposer de racheter des jours de RTT 2022 dans le cadre de la loi pouvoir d'achat est un véritable coup de canif dans notre accord OATT et ouvre la voie au détournement de la loi instaurant les 35H. Qui plus est, cette mesure ne coûterait pratiquement rien à l'employeur puisque notre CCN prévoit déjà une possibilité de rachat.

La direction elle-même reconnaît l'indigence de ses propositions et réfléchit à une prime supplémentaire de 100 ou 200 euros Pour solde de tout compte !

OBTENIR PLUS ?

La direction a prévenu : « ..seul un mouvement social important nous amènera à revoir nos positions.. »

ALORS QU'ATTENDONS-NOUS ?

Les conditions de travail se dégradent sans cesse ; les plans d'action se multiplient ; la prochaine réforme de l'assurance chômage sera un nouveau coup de rabot pour les plus précaires. Couplée à la constitution de « réserves de main d'œuvre » à travers les portefeuilles « TENSION 2022 », elle va encore détériorer nos relations avec les usagers et amplifier les risques psycho-sociaux pour l'ensemble des personnels.

**POUR DES SALAIRES INDEXÉS A MINIMA SUR L'INFLATION
POUR UNE AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

**REJOIGNONS TOUTES ET TOUS L'APPEL À LA
GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE DU 29 SEPTEMBRE LANCÉE PAR LA FSU,
CGT, SOLIDAIRE ET LES ORGANISATIONS SYNDICALES DE JEUNESSE.**

Le SNU, affilié à la FSU, a d'ores et déjà déposé un préavis de grève pour cette journée. Ce préavis, consultable ici détaille nos principales revendications formulées auprès de la direction générale.